

À la même séance, le Conseil a invité le représentant du Koweït à participer au débat. Le Président (Bulgarie) a ensuite fait une déclaration au nom du Conseil<sup>329</sup>, par laquelle celui-ci, entre autres :

A fermement condamné les meurtres de Koweïtiens et de nationaux de pays tiers commis par le précédent régime iraquien en violation du droit international;

A souligné l'importance des travaux de l'Autorité provisoire de la coalition, du Comité international de la Croix-Rouge, de la Commission tripartite et de son sous-comité technique, et a demandé à toutes les parties intéressées de continuer à rechercher une issue satisfaisante à toutes les questions humanitaires relevant du mandat [du Coordonnateur de haut niveau].

---

<sup>329</sup> S/PRST/2003/28.

## B. Action face à la situation humanitaire en Iraq

### Débats initiaux

#### Délibérations du 22 mai 2003 (4762<sup>e</sup> séance)

À sa 4762<sup>e</sup> séance, le 22 mai 2003, le Conseil a inscrit à son ordre du jour le point intitulé « Action face à la situation humanitaire en Iraq ». Le Conseil a entendu des exposés de la Vice-Secrétaire générale; de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM); du Directeur exécutif, Développement durable et milieux favorables à la santé et Conseiller principal en politiques auprès du Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS); du Directeur des Programmes d'urgence du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); et du Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Après les exposés, la plupart des membres du Conseil et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ont fait une déclaration au sujet de la situation humanitaire en Iraq<sup>330</sup>.

À la séance, la Vice-Secrétaire générale a expliqué qu'une grave crise humanitaire avait été évitée en Iraq, mais que la situation restait précaire. Elle a décrit les efforts déployés à divers égards par les

institutions des Nations Unies pour fournir de la nourriture, de l'eau, des médicaments et d'autres secours d'urgence dans tout le pays. Elle a souligné que l'absence généralisée d'ordre public avait eu diverses conséquences humanitaires : les ministères, les usines de traitement d'eau, les hôpitaux et les entrepôts avaient été pillés; de nombreuses installations avaient été réparées ou réapprovisionnées, mais avaient à nouveau été pillées, tout comme des sites archéologiques, des bâtiments historiques, des monuments et des musées; et des mines et des munitions non explosées menaçaient toujours la population civile<sup>331</sup>.

L'Administrateur du PNUD a indiqué que ses services travaillaient en étroite collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, en particulier à la construction d'infrastructures électriques, de stations d'épuration et d'installations médicales et au dragage du port d'Oum Qasr. Il a expliqué que l'accès aux contrats relevant du programme Pétrole contre nourriture avait accéléré les activités menées dans chacun de ces domaines<sup>332</sup>.

Le Directeur exécutif du PAM a annoncé que des progrès considérables avaient été réalisés dans le

---

<sup>330</sup> Le Président du Conseil (Pakistan) n'a pas fait de déclaration en sa qualité de représentant de son pays.

<sup>331</sup> S/PV.4762, p. 2 à 5.

<sup>332</sup> Ibid., p. 5 et 6.

domaine de la distribution de vivres en Iraq. Il a indiqué plus de 200 000 tonnes de vivres avaient déjà été livrés et que dans cinq mois, les autorités iraqiennes seraient vraisemblablement en mesure de prendre le relais du programme. Il a affirmé qu'il n'y avait pas de crise alimentaire en Iraq, mais qu'il restait un grand nombre de problèmes à résoudre : la question de la sécurité du personnel, des entrepôts, des silos, des minoteries et des bureaux et la question urgente du règlement des émoluments du personnel du Ministère du commerce. Il a également souligné l'importance des rations alimentaires, dont toute la population iraqienne dépendait dans une certaine mesure. Il a affirmé que tant qu'il n'y aurait ni stabilité politique, ni reprise économique générale, les rations alimentaires continueraient d'assurer la sécurité alimentaire minimale des familles et de constituer un élément stabilisateur en cette période instable<sup>333</sup>.

Le représentant de l'OMS a déclaré que la population iraqienne s'exposait à l'ensemble des risques sanitaires associés de manière générale à de longues privations, notamment les maladies cardiaques et rénales, le cancer et le diabète. Il a expliqué que les patients dépendaient fortement du bon fonctionnement des services de santé et que la situation en matière de sécurité les avait empêchés d'accéder à ces services. Il a également cité plusieurs autres problèmes du système iraqien de santé et a épinglé le fait que les services de santé fonctionnaient à 20 ou 40 pour cent de leur capacité d'avant-guerre<sup>334</sup>.

Le Directeur des programmes d'urgence de l'UNICEF a souligné que le maintien de l'ordre public dans tout l'Iraq était la grande priorité de l'UNICEF. Il a expliqué que la sécurité était primordiale pour que tous les enfants retournent à l'école aussi rapidement que possible. Il a ajouté que 80 pour cent des écoles avaient rouvert, mais que de nombreux parents avaient persisté dans leur refus d'envoyer leurs enfants à l'école pour des raisons de sécurité. Il a également déclaré qu'il fallait améliorer les infrastructures de distribution et d'assainissement de l'eau et supprimer des paniers alimentaires les substituts au lait maternel, car ceux-ci étaient dangereux pour les enfants s'ils étaient mélangés à de l'eau polluée. En conclusion, il a cité certaines des mesures que l'UNICEF avait prises

pour protéger les enfants de diverses formes d'abus et d'exploitation<sup>335</sup>.

Le Président du CICR a déclaré que le CICR travaillait en Iraq depuis 1980 et que parmi ses priorités figuraient entre autres les visites à toutes les personnes privées de liberté; la protection des personnes vulnérables, dont les enfants et les personnes déplacées à l'intérieur du pays; le rétablissement des liens familiaux; la réparation d'urgence des infrastructures vitales, dont celles relatives à l'eau, à la santé et à l'évacuation des eaux usées; l'approvisionnement en fournitures et équipements médicaux d'urgence; et la sensibilisation de la population aux munitions non explosées. Il a constaté que l'Iraq ne faisait pas face à une catastrophe humanitaire généralisée, mais a dit craindre que la situation n'empire si la sécurité ne s'améliorait pas et si les problèmes dans les infrastructures et dans des secteurs spécifiques n'étaient pas résolus<sup>336</sup>.

La plupart des intervenants ont rendu hommage au travail humanitaire des différents organismes des Nations Unies et du CICR et ont estimé qu'en Iraq, le problème majeur tenait à la situation en matière de sécurité et à l'absence générale d'ordre public. Plusieurs intervenants ont énuméré les aides que leur pays avait données à l'Iraq pour fournir des secours humanitaires et/ou faciliter les efforts de reconstruction<sup>337</sup>.

Le représentant de la République arabe syrienne a souligné que le pillage restait courant en Iraq, en particulier dans les établissements d'enseignement.<sup>338</sup> Le représentant de l'Allemagne a déclaré que même si la Vice-Secrétaire générale avait assuré au Conseil qu'il n'y avait pas de catastrophe humanitaire en Iraq, la situation restait grave et que des programmes d'assistance s'imposaient d'urgence pour prévenir une dégradation de la situation. Il a également affirmé que le problème du pillage empêchait le retour à une activité économique normale et que la sécurisation des infrastructures vitales du pays était de la responsabilité des « puissances occupantes ». Il a ajouté que le Conseil avait été informé que certains hôpitaux

<sup>333</sup> Ibid., p. 6 et 7.

<sup>334</sup> Ibid., p. 8 et 9.

<sup>335</sup> Ibid., p. 9 à 11.

<sup>336</sup> Ibid., p. 11 à 13.

<sup>337</sup> Ibid., p. 13 (République arabe syrienne); et p. 15 et 16 (Bulgarie); S/PV.4762 (Resumption 1), p. 2 à 4 (États-Unis); p. 6 et 7 (Royaume-Uni); et p. 10 et 11 (Espagne).

<sup>338</sup> S/PV.4762, p. 14.

auraient subi moins d'actes de pillage parce qu'ils étaient protégés par des milices chiites ou sunnites, ce qui pouvait amener la population iraquienne à estimer à tort que la seule façon de vivre en sécurité était de suivre des groupes religieux<sup>339</sup>.

Le représentant des États-Unis a admis que la sécurité était le problème fondamental et a expliqué que son pays avait tout mis en œuvre pour ramener la stabilité en Iraq. Il a indiqué que son pays avait déployé des effectifs supplémentaires de police militaire, avait pris des dispositions pour réduire l'accès aux armes et proposait des microcrédits en vue de gagner la confiance des divers groupes ethniques iraqiens. Il a affirmé qu'en dépit de difficultés persistantes, l'activité économique reprenait sous sa forme la plus élémentaire – par paiement en espèces et par le troc – et que des progrès avaient été accomplis dans différents autres domaines, notamment les enquêtes sur les charniers, l'enrichissement des produits alimentaires en vitamines et minéraux, qui manquaient dans le régime alimentaire habituel des Iraquiens, ainsi que le rétablissement de lignes à haute tension et la réhabilitation de marais dans le sud du pays<sup>340</sup>.

Le représentant de la Fédération de Russie s'est dit préoccupé par l'instabilité qui régnait toujours en Iraq et a insisté sur le fait qu'il était de la responsabilité des forces de la coalition d'assurer la sécurité du personnel des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires. Il a affirmé que la situation humanitaire restait alarmante à cause du manque d'eau potable, de personnel médical, d'équipements et d'électricité. Il a conclu en faisant remarquer que le secteur pétrolier était le moteur du développement de l'ensemble de l'économie du pays.<sup>341</sup>

Le représentant du Royaume-Uni a rendu compte de la situation dans la zone d'opérations de son pays. Il a déclaré que la situation humanitaire s'améliorait, mais que la sécurité restait un problème. Il a expliqué que les services de base, notamment l'évacuation des eaux usées, s'étaient améliorés et qu'il n'y avait pas de crise alimentaire en Iraq<sup>342</sup>.

Le représentant du Mexique a estimé qu'il s'agissait d'un cas sans précédent d'effondrement total

d'une structure étatique, lourd de conséquences sociales et économiques. Il a fait remarquer que les pillages étaient courants en Iraq et que certains groupes de la société civile avaient réussi à s'organiser pour combler le vide créé par l'effondrement des institutions nationales<sup>343</sup>.

Le représentant de la Chine a estimé qu'il y avait lieu de mettre pleinement en œuvre le programme Pétrole contre nourriture et d'en utiliser pleinement les ressources<sup>344</sup>. Le représentant de la France a déclaré qu'il n'y avait pas de catastrophe humanitaire à proprement parler en Iraq, mais que la situation était extrêmement fragile<sup>345</sup>.

Après les déclarations, les représentants du PNUD, de l'OMS, de l'UNICEF et du CICR et le Secrétaire général adjoint ont répondu aux questions des membres<sup>346</sup>.

---

<sup>343</sup> Ibid., p.7 à 9.

<sup>344</sup> Ibid., p. 9.

<sup>345</sup> Ibid., p. 11.

<sup>346</sup> Ibid., p. 13 à 16 (Administrateur du PNUD); p. 16 à 18 (Directeur exécutif de l'OMS); p. 18 à 20 (Directeur de l'UNICEF); p. 20 (Président du CICR); et p. 20 à 22 (Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence).

---

<sup>339</sup> Ibid., p. 14 et 15.

<sup>340</sup> S/PV.4762 (Resumption 1), p. 2 à 4.

<sup>341</sup> Ibid., p. 5 et 6.

<sup>342</sup> Ibid., p. 6.